



CONFÉRENCE

POURQUOI TRADUIRE SAVIGNY EN ANGLAIS ? UNE APPROCHE DES TRANSFERTS DE DROIT CENTRÉE SUR LES ACTEURS

13 février 2019

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet

Par le Département de droit romain et d'histoire du droit

Monsieur **Stefan VOGENAUER**, Directeur du *Max Planck Institut für europäische Rechtsgeschichte* animera une conférence sur le thème « **Pourquoi traduire Savigny en anglais ? Une approche des transferts de droit centrée sur les acteurs** ».

Organisée par le Département de droit romain et d'histoire du droit, l'Institut d'histoire du droit et le Master 2 histoire du droit